

Fiche 10

10.-Commercial

10.1- Chargé de commercialisation des espaces

Définition synthétique

Prend en charge l'activité de privatisation des espaces, prospection, gestion des événements, contractualisation

Activités principales

- Constitue une force de proposition dans l'organisation d'opérations de communication événementielle et de commercialisation des espaces de l'établissement (calendrier, évaluation des moyens internes et externes nécessaires, tarifications, recettes attendues) ;
- Coordonne et veille à la bonne fin des évènements externes et internes, en relation avec le service des bâtiments et de l'exploitation, gère le planning des évènements ;
- Etablit le cahier des charges techniques des prestations nécessaires à son activité, participe au choix des prestataires et veille au respect du budget et à la sécurité des opérations et à la qualité des prestations ;
- Suit les relations avec les partenaires opérationnels (médias, entreprises, institutions, mécènes), établit les conventions et assure leur suivi d'exécution ;
- Encadre les prises de vue et les tournages ;

Corps de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes mais ne relevant pas du MCC	Absence de corps de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes	Fonctions relevant de plusieurs corps de fonctionnaires	Emplois dont les fonctions sont partiellement dévolues à un corps de fonctionnaires